

95 FOOT OFFICIEL

District du Val-d'Oise de Football


Terre de jeu & d'équilibre

N°684 - ÉDITION DU 26 AVRIL 2024



ACTUALITÉS COMMISSIONS

- Statuts et Règlements
- Organisation des Compétitions
- Organisation des Compétitions - sections féminines U14F à Seniors F
- Football d'Animation
- Football d'Animation - section Féminines
- Futsal
- Terrains & installations sportives
- Finances
- Désignation des Délégués

FORMATION

Communiquer à l'aide
des réseaux sociaux

SAMEDI 18 MAI 2024 AU DVOF

Samedi 27 avril 2024

rendez-vous au stade Jean Rolland de
Franconville pour encourager les 24 équipes
en lice pour la finale départementale !



43 337

Licenciés



les clubs auront jusqu'au **30 avril**
pour déposer un dossier sur le
Compte Asso



Crédit Mutuel

val
d'oise
le département



EKINSPO
VAL-D'OISE

Gourman DIT
RECEPTION

EAGLES




Terre de jeu & d'équilibre



STATUTS ET RÈGLEMENTS

COMMISSION DU 22 AVRIL 2024

Présents : MM LETELLIER –BAILLIEZ – FAUGERON - BUDET

Assiste : M VERECQUE

INFORMATION

La Commission informe que toutes les décisions prises dans ce PV sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du DVOF au plus tard dans un délai de sept (7) jours (3 jours pour les Coupes Départementales et les divers challenges organisés pour le Football Animation) à compter du lendemain du jour de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31.1.1 du RS du DVOF

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

EVOCATION

GONESSE RC

Match n°27239114 du 20/04/2024 SENIORS FEMININES D1 GONESSE RC 1 / MONTMORENCY FC 1

FRAIS DE DOSSIER : 43,50 € GONESSE RC (EVOCATION)

Date de la demande d'évocation : 22/04/2024

Demande d'évocation du club de GONESSE RC sur l'inscription et la participation de la joueuse B. L. Shayanne licence n°9602846778 au match cité ci-dessus. Cette joueuse est susceptible d'être en état de suspension lors de la rencontre citée ci-dessus.

A la suite de la demande d'évocation du club de GONESSE RC la commission demande au secrétariat d'interroger le club de MONTMORENCY FC sur l'inscription et la participation de la joueuse ci-dessous à la rencontre citée ci-dessus.

B. L. Shayanne licence n°9602846778 date d'effet de la suspension le 09/03/2024

[Réponse impérative avant le 02/05/2024 avant 12h](#)

REPRISE DU DOSSIER ARGENTEUIL FC

Match n°25905622 du 07/04/2024 ANCIENS D1 ARGENTEUIL FC / COSMO TAVERNY

Date de la demande d'évocation : 15/04/2024

Suite à la demande d'évocation du ARGENTEUIL FC sur l'inscription du joueur M. Ali licence n°2339985769 sur deux matchs qui ont eu lieu le même jour à la même heure.

Le club de COSMO TAVERNY a répondu dans les délais.



Le joueurs M. Ali a bien participé au match **CRITERIUM PLUS DE 45 COSMO TAVERNY 35 – THILLAY VAUD'HERLAND 35 DU 07/04/2024**

Le responsable du **COSMO TAVERNY** s'est trompé sur l'inscription du joueur M. Ali. C'est le joueur **M. Olivier** licence n°**2546229783** qui a participé au match **ANCIENS D1 ARGENTEUIL FC 31 – COSMO TAVERNY 31 DU 07/04/2024**

La commission dit match perdu par pénalité au **COSMO TAVERNY 31** au motif : **participation du joueur M. Olivier** licence n°**2546229783** **non inscrit sur la feuille de match**, pour en attribuer le gain au club d'**ARGENTEUIL FC 31**.

COSMO TAVERNY: 0 BUT -1 POINT
ARGENTEUIL FC : 3 BUTS 3 POINTS

DEBIT: COSMO TAVERNY : 53,50 €
CREDIT : ARGENTEUIL FC : 43,50 €

RECLAMATION

BEAUCHAMP AS

Match n°26532569 du 14/04/2024 SENIORS D4.C BOUFFEMONT ACF 2/ BEAUCHAMP AS 1

FRAIS DE DOSSIER : 43,50 € BEAUCHAMP AS (RECLAMATION)

Date de la réclamation : le 15/04/2024

À la suite de la réclamation du club de **BEAUCHAMP AS** la commission demande au secrétariat d'interroger le club de **BOUFFEMONT ACF** sur la participation du joueur **G. Aman** licence n°**9602533521** et **D. Fares** licence n°**2308113422**. Ces joueurs sont susceptibles d'avoir participé au dernier match de l'équipe supérieure alors que celle-ci ne jouait pas ce jour ou dans les 24h.

En effet, l'article 7.9.1 du Règlement sportif du DVOF dispose qu'un joueur ne peut pas participer à un match de compétition de Ligue ou de District, dans une équipe inférieure de son Club, s'il a effectivement joué lors de la dernière rencontre officielle disputée par l'une des équipes supérieures lorsque celle-ci ne joue pas un match officiel le même jour ou le lendemain.

Match de Référence du 07/04/2024 SENIORS D3.A BEZONS USO 2 / BOUFFEMONT ACF 1

[Réponse impérative avant le 22/04/2024 avant 12h](#)

RESERVE

HERBLAY ES

Match n°25899469 du 20/04/2024 U14 D3.A HERBLAY ES 21 / RC ARGENTEUIL 23

FRAIS DE DOSSIER : 43,50 € HERBLAY ES (RESERVE)

Réserve confirmée le 22/04/2024 sur la participation des joueurs du club du RC ARGENTEUIL au dernier match de l'équipe supérieure alors que celle-ci ne joue pas ce jour ou le lendemain.

L'équipe du RC ARGENTEUIL 22 jouait le même jour
(Match de référence : Match n°25894644 du 20/04/2024 ERMONT AS 21 – RC ARGENTEUIL RC 22).



Concernant l'équipe du RC ARGENTEUIL 21, il y a aucuns joueurs présents sur le match n° 25899469 du 20/04/2024 U14 D3.A HERBLAY ES 21 / RC ARGENTEUIL 23 qui ont participé au du dernier match du RC ARGENTEUIL 21

(Match référence : Match n°28077655 du 06/04/2024 CVO U14 FRANCONVILLE FC 21 / RC ARGENTEUIL 21)

Réserve recevable sur la forme mais non fondée.

La commission dit Résultat acquis sur le terrain.

VAUREAL FCM

Match n°26532569 du 14/04/2024 ANCIENS D4.B VAUREAL FCM 2 / MONTMORENCY FC 2

FRAIS DE DOSSIER : 43,50 € VAUREAL FCM (RESERVE)

Réserve confirmée le 16/04/2024 sur la participation des joueurs du club de MONTMORENCY FC au dernier match de l'équipe supérieure alors que celle-ci ne joue pas ce jour ou le lendemain.

Les joueurs de MONTMORENCY FC N. S. Said licence n°9603139236, B. Alexandre licence n°2338178237, T. Abdoulaye licence n°2378036805, O. Samir licence n°2339981774, B. Idir licence n°2548478065, V. Teddy licence n°2330021528, B. Malek licence n°2330028478 ont participé au dernier match de l'équipe supérieure.

Match de référence : Match n°25905881 du 07/04/2024 ANCIENS D2.B COURDIMANCHE AS 31 / MONTMORENCY FC 31

Selon l'article 7.9.1 Un joueur ne peut pas participer à un match de compétition de Ligue ou de District, dans une équipe inférieure de son Club, s'il a effectivement joué lors de la dernière rencontre officielle disputée par l'une des équipes supérieures lorsque celle-ci ne joue pas un match officiel le même jour ou le lendemain.

La commission dit Réserve recevable et fondée. Match perdu par pénalité au club de MONTMORENCY FC 32 pour en attribuer le gain au club de VAUREAL FCM 32.

MONTMORENCY FC 32 : 0 BUT -1 POINT

VAUREAL FCM: 2 BUTS 3 POINTS

DEBIT: MONTMORENCY FC: 53,50 €

CREDIT: VAUREAL FCM: 43,50 €

La prochaine réunion JEUDI 02 MAI 2024



COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

RÉUNION DU 23 AVRIL 2024

Présents : Mme Sylvestre - MM. Pézière - El Fakri - Sénégal - Cokgul

Assiste : M. Podan-Mavounzy (comité)

La Commission informe que toutes les décisions prises dans ce PV sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du DVOF au plus tard dans un délai de sept (7) jours à compter du lendemain du jour de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31.1.1 du RS du DVOF

INFORMATIONS IMPORTANTES (SAISON 2023/2024)

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

RAPPEL

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités. Tout mail envoyé à la Commission avec une adresse privée ne sera pas traité.

ATTENTION

Article 10.2 du RS du DVOF

Si pour une raison quelconque, un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au DVOF au plus tard la veille du jour de la réunion (le mardi) de la Commission compétente précédant la date du match.

Pour toute demande de dérogation concernant horaires et dates de match, les clubs sont invités à utiliser l'application Foot clubs pour avoir la validation de la part des clubs adverses.

Aucune demande par mail ne sera prise en compte par la Commission.

RAPPEL CONCERNANT L'ORGANISATION DES RENCONTRES LORS DES DEUX DERNIERES JOURNEES DE CHAMPIONNAT DE TOUTES LES CATEGORIES

Article 10.3 du RS du DVOF

Pour préserver la régularité et l'équité sportive de la compétition, les rencontres d'équipes d'un même groupe, doivent impérativement se dérouler, pour la dernière journée de Championnat le même jour (dans la même semaine pour les rencontres du Championnat Futsal), à l'heure officielle (les deux dernières journées pour la D1 du Championnat Départemental Seniors). La Commission d'Organisation compétente peut exceptionnellement déroger à cette disposition pour les matchs ne présentant aucun enjeu pour les accessions et relégations ou pour les matchs opposant uniquement les clubs concernés soit par les accessions, soit par les relégations. Les demandes de dérogations exceptionnelles et justifiées parvenues dans les délais réglementaires sont examinées par la Commission compétente qui est habilitée à déroger à cette disposition le cas échéant.

MATCH A HUIS CLOS

GROSLAY FC

Seniors D1

La Commission de Discipline en date du 06/02/2024 a décidé en vertu de l'ART 40.6 du RS du DVOF, que tous les matchs à domicile se joueront à HUIS CLOS, avec 3 arbitres et 2 délégués officiels à la charge du club de GROSLAY, pour une durée de 6 mois à compter du 19/12/2023.

Rappel de l'Article 40.6 du RS du DVOF

En cas de matchs à huis clos, seules sont admises dans l'enceinte du stade les personnes suivantes :

- Les dirigeants des 2 clubs, porteurs de leur licence FFF
- Les dirigeants du club recevant devront être présents en nombre suffisant pour assurer l'organisation et le bon déroulement de la rencontre à huis clos
- Les officiels désignés par le DVOF
- Les joueurs des équipes en présence, qui seront inscrits sur la feuille de match
- Toute personne réglementairement admise sur le banc de touche
- Les journalistes porteurs de leur carte officielle
- Le propriétaire, le gardien et/ou responsable de la maintenance de l'installation sportive

Le non-respect des dispositions précitées peut entraîner la perte par pénalité de la rencontre au club fautif.

Dates des prochains matchs concernés : 05/05/2024 - 02/06/2024

**MATCH A HUIS CLOS****GROSLAY FC****Seniors D3 Poule B**

Match Coupe du Comité n° 27670439 du 28/01/2024

GROSLAY FC / St BRICE FC

La commission décide que les matchs à domicile de l'équipe SENIORS 2 – Division 3 Poule B – devront se dérouler à huis clos jusqu'à la fin de saison à partir du 18/03/2024 avec 1 arbitre officiel et 2 délégués à la charge du club de GROSLAY.

Rappel de l'Article 40.6 du RS du DVOF

En cas de matchs à huis clos, seules sont admises dans l'enceinte du stade les personnes suivantes :

- Les dirigeants des 2 clubs, porteurs de leur licence FFF
- Les dirigeants du club recevant devront être présents en nombre suffisant pour assurer l'organisation et le bon déroulement de la rencontre à huis clos
- Les officiels désignés par le DVOF
- Les joueurs des équipes en présence, qui seront inscrits sur la feuille de match
- Toute personne réglementairement admise sur le banc de touche
- Les journalistes porteurs de leur carte officielle
- Le propriétaire, le gardien et/ou responsable de la maintenance de l'installation sportive

Le non-respect des dispositions précitées peut entraîner la perte par pénalité de la rencontre au club fautif.

Date du prochain match concerné : 26/05/2024

MATCH A HUIS CLOS**PERSAN US****U16 D3 Poule B**

Match n° 25900348 du 10/03/2024

PERSAN US 2 / St LEU FC 2

La commission décide : 3 points de retrait pour l'équipe U16 D3/B au classement 2023/2024

Les matchs à domicile des U16 D3 Poule B se dérouleront à huis clos jusqu'à la fin de la saison 2023/2024

A titre conservatoire, la Commission de Discipline en date du 12/03/2024 décide à TITRE CONSERVATOIRE et en vertu de l'ART 40.6 du RS du DVOF, tous les matchs à domicile se joueront à HUIS CLOS, avec 1 arbitre et 2 délégués officiels à la charge du club de PERSAN.

Rappel de l'Article 40.6 du RS du DVOF

En cas de matchs à huis clos, seules sont admises dans l'enceinte du stade les personnes suivantes :

- Les dirigeants des 2 clubs, porteurs de leur licence FFF
- Les dirigeants du club recevant devront être présents en nombre suffisant pour assurer l'organisation et le bon déroulement de la rencontre à huis clos
- Les officiels désignés par le DVOF
- Les joueurs des équipes en présence, qui seront inscrits sur la feuille de match
- Toute personne réglementairement admise sur le banc de touche
- Les journalistes porteurs de leur carte officielle
- Le propriétaire, le gardien et/ou responsable de la maintenance de l'installation sportive

Le non-respect des dispositions précitées peut entraîner la perte par pénalité de la rencontre au club fautif.

Date du prochain match concerné : 02/06/2024



MATCH A HUIS CLOS

ADAMOIS OL

U16 D3 Poule D

Match n°25900570 du 25/02/2024

ADAMOIS OL / CSM EAUBONNE

La commission décide : 1 match à domicile à huis clos à compter du 01/04/2024

Rappel de l'Article 40.6 du RS du DVOF

En cas de matchs à huis clos, seules sont admises dans l'enceinte du stade les personnes suivantes :

- Les dirigeants des 2 clubs, porteurs de leur licence FFF
- Les dirigeants du club recevant devront être présents en nombre suffisant pour assurer l'organisation et le bon déroulement de la rencontre à huis clos
- Les officiels désignés par le DVOF
- Les joueurs des équipes en présence, qui seront inscrits sur la feuille de match
- Toute personne réglementairement admise sur le banc de touche
- Les journalistes porteurs de leur carte officielle
- Le propriétaire, le gardien et/ou responsable de la maintenance de l'installation sportive

Le non-respect des dispositions précitées peut entraîner la perte par pénalité de la rencontre au club fautif.

Le match à huis clos du 21/04/2024 n'ayant pas eu lieu, le prochain match à domicile sera considéré comme tel.

Date du prochain match concerné : 05/05/2024

RETOUR CONVOCATION

Mail reçu du club d'HERBLAY pour présenter ses excuses à son absence pour la convocation du 23/04/2024.

RETOUR COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS

DU 15/04/2024

SENIORS D1

Match n° 25897451 du 24/03/2024

St LEU 95 FC 2 / OSNY FC 1

La commission dit match perdu par pénalité au club de OSNY FC 1

OSNY FC	0 but	-1 pt
St LEU FC 95 2	1 but	3 pts

U16 D2 Poule A

Match n° 25936987 du 07/04/2024

SOISY AND MARG FC 21 / St PRIX FC 21

La commission dit match perdu par pénalité au club de SOISY AND MARG FC 21

SOISY AND MARG FC 21	0 but	-1 pt
St PRIX FC 21	3 buts	3 pts

**U16 D2 Poule A**

Match n° 25936993 du 10/03/2024

JOUY LE MOUTIER FC 21 / St OUEN L'AUMONE AS 23

La commission dit match perdu par pénalité au club de St OUEN L'AUMONE AS 23

St OUEN L'AUMONE AS 23	0 but	-1 pt
JOUY LE MOUTIER FC 21	2 buts	3 pts

COURRIERS CLUBS**DOMONT FC**

Courriel du 19/04/2024

Lors de vos engagements, vous avez la possibilité d'engager une deuxième équipe seniors en D4

JOUY LE MOUTIER FC

Courriel du 23/04/2024

Merci de nous fournir la liste des matchs

CORMEILLAIS ACS

Courrier du 02/04/2024

Critérium + 45 ans Poule C

Match n°26560342

HERBLAY ES 35 / CORMEILLAIS ACS 35

Match maintenu le 12/05/2024

HERBLAY ES

Courriel du 23/04/2024

Dans notre PV du 27/03/2024, la COC vous avait notifié une convocation pour le 05/03/2024, sous ne vous êtes pas présenté et nous n'avons pas reçu d'excuse de votre absence, ce qui entraîne une amende fixée par l'annexe financière.

REMERCIEMENTS ARBITRE

- FERRERA Carlos
- MENSAH Eklou Maxime
- CHELTOUT Yacine
- TONA Selom
- BOULGUID Mohamed

HORAIRES - DATES (FOOTCLUBS)**ECOUEEN FC**

Courriel du 23/04/2024

U16 D3 Poule A

Match n°25933661 du 28/04/2024

ECOUEEN FC 2 / ARNOUVILLE FAS 1

Nouvelle heure : 15H00

Motif : 3 matchs pour 2 terrains

Accord de la COC - Prévenir vos adversaires

**JOUY LE MOUTIER FC**

Courriel du 18/04/2024
Anciens D4 Poule B
Match n°27216299 du 21/04/2024
JOUY LE MOUTIER FC 2 / DEUIL ENGHEN FC 2
Nouvelle date : 12/05/2024
Accord des deux clubs - Accord de la COC

JOUY LE MOUTIER FC

Courriel du 18/04/2024
U14 D3 Poule A
Match n°25899471 du 20/04/2024
JOUY LE MOUTIER FC 2 / MONTMAGNY FC 1
Nouvelle date : 11/05/2024
Accord des deux clubs - Accord de la COC

ENT.MERY MERIEL BESSANCOURT

Courriel du 23/04/2024
Anciens D4 Poule B
Match n°27216335 du 28/04/2024
EMMB 4 / SAINT PRIX ES 3
Nouvelle Heure : 11H
Nouvelle installation : Bessancourt Stade des Marboulus
Accord des deux clubs - Accord de la COC

VAUREAL FCM

Courriel du 18/04/2024
U14 D3 Poule B
Match n°25899561 du 20/04/2024
ARGENTEUIL FC 2 / VAUREAL FCM 1
Nouvelle date : 18/05/2024
Accord des deux clubs - Accord de la COC

ENT.MERY MERIEL BESSANCOURT

Courriel du 22/04/2024
CDM D1
Match n°25909372 du 02/06/2024
EMMB 5 / ERAGNY FC 5
Nouvelle heure : 09H00
Accord des deux clubs - Accord de la COC
La COC met en attente votre demande car elle concerne une dérogation sur la dernière journée du championnat (article 10.3 du RS du DVOF). Une réponse vous sera faite début mai 2024)

ENT.MERY MERIEL BESSANCOURT

Courriel du 23/04/2024
U14 D4 Poule D
Match n°26513066 du 27/04/2024
EMMB 2 / HERBLAY ES 3
Nouvelle heure : 13H00
Nouvelle installation : Mériel stade municipal
Accord des deux clubs - Accord de la COC

**CERGY PONTOISE FC**

Courriel du 23/04/2024

Anciens D1

Match n°25905631 du 26/05/2024

ARGENTEUIL FC 1 / CERGY PONTOISE FC 1

Nouvelle date : 19/05/2024

Accord des deux clubs - Accord de la COC

GROSLAY FC

Courriel du 23/04/2024

U16 D3 Poule E

Match n°26561453 du 28/04/2024

GROSLAY FC 1 / CHAMPAGNE SFC 2

Nouvelle date : 12/05/2024

Accord des deux clubs - Accord de la COC

ENT.MERY MERIEL BESSANCOURT

Courriel du 17/04/2024

SENIORS D3 Poule C

Match n°26510324 du 26/05/2024

ENT MMB 2 / EAUBONNE CSM 1

Nouvelle installation : stade des MARBOULUS à BESSANCOURT

Accord de la COC - Prévenir vos adversaires

FRANCONVILLE FC

Courriel du 23/04/2024

U14 D1

Match n°25894675 du 27/04/2024

FRANCONVILLE FC 1 / PERSAN US 1

Nouvelle date : 18/05/2024

Accord des deux clubs - Accord de la COC

MATCHS A JOUER LE 01/05/2024**Vétérans D4**

Match n°26740518

PUISEUX LOUVRES 95 33 / VAUREAL FCM 32

Seniors D3 Poule B

Match n°26475187

FRETTOISE ES / GROSLAY

U14 D1

Match n°25894675 du 27/04/2024

FRANCONVILLE FC 21 / PERSAN US 21

Match remis le 01/05/2024 à 15H30

+45 ans Poule B

Match n°25906758

PARMAIN AC 35 / COSMO TAVERNY 35

**Seniors D4 Poule C**

Match n°26532562

MONTMORENCY FC 2 / BOUFFEMONT ACF 2

MATCHS A JOUER LE 08/05/2024**Critérium +45 ans Poule B**

Match n°26525458

VAUXOISE ES 35 / ERAGNY FC 35

MATCHS A JOUER LE 11/05/2024**U14 D3 Poule C**

Match n°27117447 du 20/04/2024

ESSG 3 / ERMONT AS 2

Match à jouer à 15 H30

U14 D3 Poule B

Match n°25899591 du 27/04/2024

CERGY PONTOISE FC 3 / VAUREAL FCM 1

Match à jouer à 14H

U14 D4 Poule B

Match n°26513201 du 27/04/2024

FONTENAY EN PARISIS 1 / MARCOUVILLE CITY CP 1

Match à jouer à 15H30

U14 D3 Poule A

Match n°25899470 du 20/04/2024

MONTSOULT BAILLET US 21 / SOISY AND MARG FC 22

U14 D4 Poule B

Match n°25899741 du 20/04/2020

VAUREAL FCM 22 / ARGENTEUIL FC 23

MATCHS A JOUER LE 12/05/2024**U18 D2 Poule B**

Match n°25898168 du 21/04/2024

ADAMOIS OL 22 / ENT. MARLY FONTENAY 21

Match à jouer le 12/05/2024 à 15H

MATCHS A JOUER LE 18/05/2024**U14 D4 Poule A**

Match n°25899677 du 27/04/2024

VALLEE DU SAUSSERON ES / EAUBONNE CDSM 22



MATCHS A JOUER LE 21/05/2024

U14 D2 Poule B

Match n°25894946 du 27/04/2024
ERAGNY FC 1 / CERGY PONTOISE FC 2
Match à jouer à 18H30

COFIRMATION DE RESULTAT

U18 D2 Poule A

Match n°25898434 du 21/04/2024
MONTMAGNY FC 21 / OSNY FC 21
MONTMAGNY FC 21 0pt 0but
OSNY FC 21 3pts 6buts

Seniors D4 Poule A

Match n°259001728 du 21/04/2024
GONESSE RC 3 / FONTENAY FC 1
FONTENAY FC 1 0pt 0but
GONESSE RC 3 3pts 3 buts

Seniors D3 Poule B

Match n°26475216 du 14/04/2024
ARNOUVILLE FAS 2 / FRETTOISE ES 1
ARNOUVILLE FAS 2 0but 1pt
FRETTOISE ES 1 0but 1pt

U16 D3 Poule A

Match n°25933677 du 14/04/2024
AUVERS ENNERY FC 21/ CHAMPAZGNE SFC 95 21
AUVERS ENNERY FC 21 2buts 0pt
CHAMPAGNE SFC 95 21 4buts 3pts

1ER APPEL DE FEUILLE DE MATCH

COSMO TAVERNY

ANCIENS D1

Match n°25905573 du 14/04/2024
COSMO TAVERNY 31 / PERSAN PORTUGAIS ASC 31

SOISY AND MARGENCY FC

+45 ans Poule B

Match n°26525507 du 07/04/2024
SOISY AND MARG FC35 / VAUXOISE ES 35

VAUREAL FCM

U18 D3 Poule C

Match n°26744476 du 08/10/2024
VAUREAL FCM 22 / ENT MARLY FONTENAY 22

AUVERS ENNERY FC

U16 D3 Poule A

Match n°2593367 du 14/04/2024
AUVERS ENNERY FC 21 / CHAMPAGNE SFC 95 21

**MONTMAGNY FC****U14 D3 Poule A**

Match n°25899486 du 09/03/2024

MONTMAGNY FC 21 / SOISY AND MARG FC 22

GONESSE RC**U14 D3 Poule A**

Match n°25899440 du 07/10/2024

GONESSE RC 22 / MONTSOULT BAILLET US 21

FOSES UF**U14 D4 Poule D**

Match n°26512980 du 30/09/2024

FOSES FU 22 / VEMARS St WITZ FC 21

Seniors D4 Poule C

Match n°26532563

DOMONT FC 1 / PIERRELAYE FC 2

U14 D4 Poule D

Match n°26513030 du 20/04/2024

ENT BRUYERES BEAUMONT 21 / HERBLAY ES 23

U18 D3 Poule B

Match n°26743935 du 21/04/2024

DOMONT FC 21 / ENT MMB 21

U16 D2 Poule A

Match n°25936940 du 21/04/2024

MONTMORENCY FC 21 / ARGENTEUIL RC 23

U16 D3 Poule B

Match n°25900295 du 21/04/2024

CERGY PONTOISE FC 24 / St LEU 95 FC 22

U16 D3 Poule C

Match n°25900428 du 21/04/2024

COURDIMANCHE AS 21 / SARCELLES AAS 25

U14 D2 Poule A

Match n°25894733 du 20/04/2024

FOSES FU 21 / SARCELLES AAS 24

U14 D2 Poule A

Match n°25894736 du 20/04/2024

GARGES FCM 21 / BEZONS USO 21

U18 D3 Poule A

Match n°26743585 du 21/04/2024

BEZONS USO 22 / GONESSE RC 21



1ER FORFAIT SANS AMENDE

OSNY FC

U16 D3 Poule A

Match n°27141815

OSNY FC 22 / PONTOISIENNE JS 21

OSNY FC 22	-1pt	0but
PONTOISIENNE J	3pts	5buts

MAGNY EN VEXIN FC

U14 D4 Poule A

Match n°25899648 du 20/04/2024

MONTMORENCY FC 22 / MGNV US CANTON 21

MAGNY US CANTON 1	-1pt	0but
MONTMORENCY FC 22	3pts	5buts

HERBLAY ES

U14 D4 Poule E

Match n°26513162 du 20/04/2024

GOUSSAINVILLE FC 23 / HERBLAY ES 22

HERBLAY ES 22	-1pt	0but
GOUSSAINVILLE FC 23	3pts	5buts

NEUVILLE AS

U18 D3 Poule C

Match n°26744514 du 21/04/2024

NEUVILLE SUR OISE AS 21 / DEUIL ENGHEN FC 21

NEUVILLE SUR OISE AS 21	-1pt	0but
DEUIL ENGHEN FC 21	3pts	5buts

1ER FORFAIT AVEC AMENDE

ARNOUVILLE AS

U16 D3 Poule A

Match n°25933623

ARNOUVILLE FAS 21 / EMMB 22

ARNOUVILLE FAS 21	Amende 30€
-------------------	------------

ARNOUVILLE FAS 21	-1pt	0but
EMMB 22	3pts	5buts

ADAMOIS OL

U14 D4 Poule E

Match n° 26513161

NEUVILLE SUR OISE AS 21 / ADAMOIS OL 22

ADAMOIS OL 22	Amende 30€
---------------	------------



ADAMOIS OL 22	-1pt	0but
NEUVILLE SUR OISE AS 21	3pts	5buts

CERGY PONTOISE FC**Seniors F D1**

Match n° 27239111 du 20/04/2024

ARGENTEUIL FC 1 / CERGY PONTOISE FC 2

CERGY PONTOISE FC 2 Amende 30€

CERGY PONTOISE FC 2	-1pt	0but
ARGENTEUIL FC 1	3pts	5buts

ACF ERMONT**U16 D3 Poule A**

Match n° 25933624

ERMONT ACF 21 / COSMO TAVERNY 22

ERMONT ACF 21 Amende 30€

ERMONT ACF 21	-1pt	0but
COSMO TAVERNY 22	3pts	5buts

ENT. BEAUMONT PERSAN**ANCIENS D3 Poule C**

Match n° 26851299 du 21/04/2024

ENT BEAUMONT PERSAN 32 / PERSAN PORTUGAIS 32

ENT BEAUMONT PERSAN 32 Amende 30€

ENT BEAUMONT PERSAN 32	-1pt	0but
PERSAN PORTUGAIS 32	3pts	5buts

2EME FORFAIT SANS AMENDE

GAFEPB**U16 D3 Poule D**

Match n°25900556 du 21/04/2024

ADAMOIS OL 22 / GAFEPB 21

GAFEPB 21	-1pt	0but
ADAMOIS OL 22	3pts	5buts

2EME FORFAIT AVEC AMENDE

ERMONT ACADEMIE FOOTBALL CL 22**U14 D4 Poule A**

Match n°25899649 du 20/04/2024

SAINT LEU 95 FC 23 / ACADEMIE FOOTBALL CL 22

ACADEMIE FOOTBALL CL 22 Amende 35€

ACADEMIE FOOTBALL CL 22	-1pt	0but
SAINT LEU 95 FC 23	3pts	5buts

**COURDIMANCHE AS****U14 D14 Poule B**

Match n° 25899738 du 20/04/2024
VEXIN AS 21 / COURDIMANCHE AS 22

COURDIMANCHE AS 22 Amende 35€

COURDIMANCHE AS 22	-1pt	0but
VEXIN AS 21	3pts	5buts

THILLAY ESM**CDM D1**

Match n° 25909215 du 21/04/2024
THILLAY ESM 5 / CERGY PONTOISE FC 5

CERGY PONTOISE FC 5 Amende 35€

CERGY PONTOISE FC 5	-1pt	0but
THILLAY ESM 5	3pts	5buts

3EME FORFAIT INDUISANT LE FORFAIT GENERAL**AUVERS ENNERY FC****U14 D4 Poule C**

Match n°27141781 du 20/04/2024
OSNY FC 22 / AUVERS ENNERY FC 21

SURVILLIERS AVENIR**U14 D3 Poule B**

Match n°25899559 du 20/04/2024
CERGYPONTOISE FC 23 / SURVILLIERS AVENIR 21

FORFAIT GENERAL**AUVERS ENNERY FC****U14 D4 Poule C**

Amende 110€

SURVILLIERS AVENIR**U14 D3 Poule B**

Amende 110€

Secrétaire de Séance
M. P. Sénécal

Présidente de Séance
Mme Sylvestre

COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS SECTIONS FEMININES U14F A SENIORS F

Commission du 23 avril 2024

IMPORTANT

La Commission informe que toutes les décisions prises dans ce PV sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du DVOF au plus tard dans un délai de sept (7) jours à compter du lendemain du jour de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31.1.1 du RS du DVOF

INFORMATIONS IMPORTANTES :

Pour la saison 2022/2023, vous avez l'obligation d'utiliser la feuille de match informatisée pour l'ensemble des catégories.

RAPPEL

RAPPEL REGLEMENTS ET PRECONISATIONS

La Commission tient à rappeler à tous les Clubs les informations suivantes :

Article 44.2 –

Non envoi de l'original de la feuille de match recto verso ou de sa copie après deux réclamations de la Commission par l'intermédiaire du journal numérique ou de la messagerie officielle : amende fixée dans l'Annexe Financière du D.V.O.F. et match perdu par pénalité au club recevant.

Le Club visiteur est invité à communiquer, à la Commission compétente, toute information relative à la rencontre concernée.

En cas de non-réponse de la part des deux Clubs, les deux équipes auront match perdu par pénalité.

En cas de récidive au cours de la saison, l'équipe concernée peut être mise hors compétition.

- Match remis (arrêté municipal sans liste des matches concernés) = 50€

-Annulation de l'engagement après la parution du calendrier = 102€

- L'horaire indiqué pour les rassemblements ou pour les matchs est l'HORAIRE DE COUP D'ENVOI, les équipes doivent donc arrivées en amont afin d'être prêts à l'heure indiquée. Le Club recevant ne doit pas attendre l'arrivée des retardataires pour débiter les rencontres.

ATTENTION :

La commission se réunissant tous les lundis après-midi, nous vous demandons d'adresser vos mails ce jour avant 14h00.

INFORMATION AUX CLUBS

La saison 2023-24 des critères féminins à 8 et à 11 sera close au 01 juin 2024.

Aucune rencontre ne pourra se jouer au-delà de cette date.

Rappel : Un délai de 48h minimum doit être respecté entre 2 rencontres



COURRIERS DES CLUBS

ENT BEAUMONT MOURS

Demande de report de la rencontre U18F n°27835488 de la journée 7 du 27/04/24 opposant Ent Beaumont - Mours à Persan US 03 1 **refusée**.

Les rencontres de critérium doivent être closes au 01 juin 2024

Nous vous invitons à trouver une date inférieure au 01 juin 2024 tout en respectant le délai de 48h00 entre deux rencontres.

RENCONTRES REPORTEES

18/05/24

U15 F à 8 – groupe A

Rencontre n°27836523 du 27/04/24 ; FOSSES FU 1 / TAVERNY COSMO 1

24/05/24

SENIORS F à 8 – groupe A

Rencontre n°27837504 - *MAGNY US CANTON 1 – ENT.MERY MERIEL BESSANCOURT*

MODIFICATION D'HORAIRE ET DE LIEU

U15F - Groupe B

Rencontre n°27836525 du 27/04/24 ; CERGY-PONTOISE FC4 – JOUY LE MOUTIER FC 1

Changt stade des Maradas, 1 passage du lycée, Pontoise

U15F à 11 – groupe A

Rencontre n°27836089 du 27/04/24 ; ECOUEN FC 2 – ARGENTEUIL FC 1

Nouvel horaire 17h00



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FOOTBALL D'ANIMATION

RÉUNION DU 22 AVRIL 2024

Présents : Mme Gontarczyk (Présidente) - Mme Bastos
M Le Nagard - M Sénécal

Assistent : Mme Escroignard (Comité) - M Allard (CTDAP)

Excusé :

INFORMATION IMPORTANTE

La Commission informe que toutes les décisions prises dans ce PV sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du DVOF au plus tard dans un délai de sept (7) jours (3 jours pour les Coupes Départementales et les divers challenges organisés pour le Football Animation) à compter du lendemain du jour de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31.1.1 du RS du DVOF

INFORMATIONS

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

La liste des joueurs licenciés - issue de FOOTCLUB avec les photos - doit être présentée avant chaque début de compétition :

[U 6 – U7] – [U8 – U9] – [U10 – U11] – [U12 – U13]

RAPPEL

Toutes les feuilles de plateaux et feuilles de présence des clubs doivent être enregistrées sur FAL.

Aucun document ne doit être envoyé par courrier, mail ou déposé au DVOF. La commission ne pourra plus prendre en compte ces documents.

En cas de non-respect de ces consignes les clubs s'exposent à une amende après 2 réclamations par FAL sur footclub.fr.

La commission rappelle aux clubs de respecter les horaires d'arrivée sur les rencontres de plateaux ou critérium ainsi que le nombre d'enfants prévus.

ATTENTION : La commission se réunissant tous les lundis soir à partir de 18 h 00, nous vous demandons d'adresser vos mails ou fax avant 16 h 00, pour être traités le soir même.

COURRIER DES CLUBS



AUVERS ENNERY FC : Mail du 18 04 24

Pris note de votre souhait d'engager 2 équipes U9 pour la phase 3

BEAUCHAMP AS : Mail du 22 0'424

Pris note de votre souhait d'engager 3 équipes U9 pour la phase 3

BELLOY ST MARTIN ASC : Mail du 19 04 24

Pris note de votre souhait d'engager 1 équipe U9 pour la phase 3

BONNEUIL ASC : Mail du 22 04 24

Pris note de votre demande de modifier le score du match de critérium U12/U13 du 16 03 24. La commission transmet à nouveau au secrétariat mais vous rappelle que le résultat n'a aucune incidence car il n'y a pas de classement en foot animation

DEUIL ENGHIEU FC : Mail du 21 04 24

Pris note de votre demande de modification de répartition de vos équipes U6/U7 sur le plateau du 27/04

ECOUEU FC : Mail du 21 04 24

Pris note de votre souhait d'engager 2 équipes U9 pour la phase 3

ENTENTE SSG : Mail du 22 04 24

Pris note de votre souhait d'engager 5 équipes U9 pour la phase 3

FRANCONVILLE FC : Mail du 22 04 24

Pris note de votre demande de reporter les rencontres de critérium U12/U13 du 27 04 24 suite à la réception de la phase Finale des Challenges U10 & U11

FRETTOISE ES : Mail du 22 04 24

Pris note de votre impossibilité de recevoir un centre du plateau U6/U7 du 27 04 24

GROSLAY FC : Mail du 19 04 24

Pris note de votre souhait d'engager 1 équipe U9 pour la phase 3

ES HERBLAY : Mail du 22 04 24

Pris note de votre réponse concernant l'appel de feuilles de présence

MAGNY FC : Mail du 12 04 24

Pris note de votre impossibilité de recevoir un centre du plateau U6/U7 du 27 04 24

MENUCOURT AS : Mail du 19 04 24

Pris note de votre souhait d'engager 2 équipes U9 pour la phase 3

NEUVILLE AS : Mail du 22 04 24

Pris note de votre souhait d'engager 1 équipe U9 pour la phase 3

ST OUEN AS : Mail du 18 04 24

Pris note de votre réponse concernant le stade Lucien Escutary

VEMARS ST WITZ FC : Mail du 16 04 24

Pris note de votre réponse concernant les appels de feuilles de présence

VIARMES ASNIERES OL : Mail du 15 04 24

Pris note de votre souhait d'engager 3 équipes U9 pour la phase 3



Plateau U6/U7 du 27 Avril 2024

Des modifications de centres ont été effectuées à la suite de l'indisponibilité de certaines installations. La commission recommande aux clubs de bien vérifier la destination de leurs équipes au plus tard vendredi midi afin d'éviter des déplacements inutiles.

CONVOCATION

Lundi 6 Mai à 19 heures

Plateaux & Critériums

Pour le club de **BEZONS USO**

- Le Président
- Le Responsable Foot Animation

Présence indispensable muni de vos licences

CHALLENGE U10 & U11 Phase Finale du Samedi 27 Avril 2024

La phase finale départementale des Challenges U10 – U11 & U11F aura lieu Samedi 27 Avril 2024 sur les installations du club de FRANCONVILLE FC – Stade Jean Rolland – 112, Rue des Pommiers Saulniers.

Les équipes, composées de 12 joueur(se)s sont attendues pour 8h45, munies de 2 jeux de maillots numérotés.

Nous vous rappelons que les feuilles de présences dûment complétées et accompagnées de la liste des joueurs ou joueuses issues de Footclubs sont à envoyer au DVOF au plus le tard le Jeudi 25 Avril 2024 à 16h00.

Ces documents pourront être modifiés le samedi matin en cas d'absence de joueurs ou joueuses.

CHALLENGE U10G

POULE A	POULE B
MONTMAGNY FC	FRANCONVILLE FC
ST OUEN AS	SARCELLES AAS
ENTENTE SSG	ARGENTEUIL RC
ERMONT AmS	ECOUEEN FC

CHALLENGE U11G

POULE A	POULE B
ST PRIX ES	GONESSE RC
CORMEILLAIS ACS	SOISY AM FC
GOUSSAINVILLE FC	CERGY PONTOISE FC
SARCELLES AAS	ARGENTEUIL RC



CHALLENGE U11F

POULE A	POULE B
GONESSE RC	CERGY PONTOISE FC
GARGES FCM	COSMO TAVERNY
FRANCONVILLE FC	SARCELLES AAS
ERMONT AmS	Entente SSG SOISY

RESULTATS DU 4^{ème} TOUR COUPE U12 du 6 AVRIL 2024

Les équipes suivantes sont qualifiées pour la Finale qui aura lieu le Mercredi 8 Mai 2024

Centre n° 1 **En attente de résultat**

Centre n° 2 CERGY PONTOISE FC 1

Centre n° 3 ECOUEN FC 1

Centre n° 4 FRANCONVILLE FC 1

REPORT MATCHS au 04 05 24

CRITERIUM U12/U13

BONNEUIL ASC vs Entente BOISSY CHARS : match n° 27809301

FRANCONVILLE FC vs MONTMORENCY FC : matchs n° 27810685 – 27810863 & 27811241

REPORT MATCHS au 11 05 24

CRITERIUM U12/U13

Entente BOISSY CHARS vs VALLEE DE SAUSSERON ES : match n° 27809268



1^{er} APPEL DE FEUILLES DE PLATEAUX

PLATEAU U6/U7 du 16 Mars 2024

PIERRELAYE FC : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 1 du plateau U6/U7 du 16 03 24 à ERAGNY FC

PARMAIN AC : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 2 du plateau U6/U7 du 16 03 24 à ADAMOIS OL

ERMONT ACF : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 3 du plateau U6/U7 du 16 03 24 à ARGENTEUIL FC

DOMONT FC : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 4 du plateau U6/U7 du 16 03 24 à ARNOUVILLE FAS

BEZONS USO : 1^{er} appel feuille récapitulative sur centre n° 5 du plateau U6/U7 du 16 03 24 à BEZONS USO ainsi que les feuilles de présence du club de BEAUCHAMP AS

BEAUCHAMP AS : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 5 du plateau U6/U7 du 16 03 24 à BEZONS USO AS

ECOUEN FC : 1^{er} appel feuille récapitulative et feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 7 du plateau U6/U7 du 16 03 24 à ECOUEN FC ainsi que la feuille de présence du club de MONTMORENCY FC

MONTMORENCY FC : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 7 du plateau U6/U7 du 16 03 24 à ECOUEN FC

GONESSE RC : 1^{er} appel feuille récapitulative et feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 12 du plateau U6/U7 du 16 03 24 à GONESSE RC

THILLAY ESM : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 13 du plateau U6/U7 du 16 03 24 à GOUSSAINVILLE FC

SARCELLES AAS : 1^{er} appel feuille récapitulative et feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 19 du plateau U6/U7 du 16 03 24 à SARCELLES AAS ainsi que les feuilles de présence des clubs de DEUIL ENGHIEU FC & MONTSOULT BAILLET US

DEUIL ENGHIEU FC : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 19 du plateau U6/U7 du 16 03 24 à SARCELLES AAS

MONTSOULT BAILLET US : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 19 du plateau U6/U7 du 16 03 24 à SARCELLES AAS

FRANCONVILLE FC : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 23 du plateau U6/U7 du 16 03 24 à ST PRIX ES

PERSAN US : 1^{er} appel feuille récapitulative et feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 24 du plateau U6/U7 du 16 03 24 à PERSAN US ainsi que les feuilles de présence du club de CHAUMONTELLUZARCHES AS

CHAUMONTELLUZARCHES AS : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 24 du plateau U6/U7 du 16 03 24 à PERSAN US



VAUREAL FCM : 1^{er} appel feuille récapitulative et feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 25 du plateau U6/U7 du 16 03 24 à VAUREAL FCM ainsi que les feuilles de présence des clubs de Entente BOISSY CHARS – MAGNY FC & VALLEE DE SAUSSERON

Entente BOISSY CHARS : 1^{er} appel feuille récapitulative et feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 25 du plateau U6/U7 du 16 03 24 à VAUREAL FCM

MAGNY FC : 1^{er} appel feuille récapitulative et feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 25 du plateau U6/U7 du 16 03 24 à VAUREAL FCM

VALLEE SE SAUSSERON : 1^{er} appel feuille récapitulative et feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 25 du plateau U6/U7 du 16 03 24 à VAUREAL FCM

1^{er} APPEL DE FEUILLES DE PLATEAUX

PLATEAU U8 Niveau 2 du 23 Mars 2024

MAGNY FC : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 1 du plateau U8 Niveau 2 du 23 03 24 à AUVERS ENNERY FC

CERGY PONTOISE FC : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 2 du plateau U8 Niveau 2 du 23 03 24 à BEAUCHAMP AS

CORMEILLAIS ACS : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 2 du plateau U8 Niveau 2 du 23 03 24 à BEAUCHAMP AS

DEUIL ENGHEN FC : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 5 du plateau U8 Niveau 2 du 23 03 24 à MONTMORENCY FC

GARGES FCM : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 5 du plateau U8 Niveau 2 du 23 03 24 à MONTMORENCY FC

DOMONT FC : 1^{er} appel feuille récapitulative et feuille de présence de vos joueurs U8 sur centre n° 6 du plateau U8 Niveau 2 du 23 03 24 à DOMONT FC ainsi que les feuilles de présence du club d'ARNOUVILLE FAS

ARNOUVILLE FAS : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U8 sur centre n° 6 du plateau U8 Niveau 2 du 23 03 24 à DOMONT FC

BELLOY ST MARTIN ASC : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U8 sur centre n° 10 du plateau U8 Niveau 2 du 23 03 24 à FONTENAY FC

GARGES FCM : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U8 sur centre n° 10 du plateau U8 Niveau 2 du 23 03 24 à FONTENAY FC

PUISEUX LOUVRES FC : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U8 sur centre n° 10 du plateau U8 Niveau 2 du 23 03 24 à FONTENAY FC

ERMONT AMS : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U8 sur centre n° 13 du plateau U8 Niveau 2 du 23 03 24 à GOUSSAINVILLE FC

SARCELLES AAS : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U8 sur centre n° 13 du plateau U8 Niveau 2 du 23 03 24 à GROSLAY FC

ARGENTEUIL RC : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U8 sur centre n° 16 du plateau U8 Niveau 2 du 23 03 24 à OSNY FC



ST OUEN AS : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U8 sur centre n° 16 du plateau U8 Niveau 2 du 23 03 24 à OSNY FC

VEVIN AS : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U8 sur centre n° 17 du plateau U8 Niveau 2 du 23 03 24 à PONTOISIENNE JS

GONESSE RC : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U8 sur centre n° 18 du plateau U8 Niveau 2 du 23 03 24 à ST LEU FC

SOISY AM FC : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U8 sur centre n° 18 du plateau U8 Niveau 2 du 23 03 24 à ST LEU FC

PLATEAU U9 – Niveau 2 du 23 Mars 2024

ECOUEEN FC : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 2 du plateau U9 Niveau 2 du 23 03 24 à BELLOY ST MARTIN ASC

BOUFFEMONT AC : 1^{er} appel feuille récapitulative et feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 3 du plateau U9 Niveau 2 du 23 03 24 à BOUFFEMONT AC ainsi que le feuille de présence du club de DEUIL ENGHIEEN FC

DEUIL ENGHIEEN FC : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 3 du plateau U9 Niveau 2 du 23 03 24 à BOUFFEMONT AC

CORMEILLAIS ACS : 1^{er} appel feuille récapitulative et feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 4 du plateau U9 Niveau 2 du 23 03 24 à CORMEILLAIS ACS ainsi que le feuille de présence du club d'ARGENTEUIL FC

ARGENTEUIL FC : 1^{er} appel de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 4 du plateau U9 Niveau 2 du 23 03 24 à CORMEILLAIS ACS

PUISEUX LOUVRES FC : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 5 du plateau U9 Niveau 2 du 23 03 24 à Entente BEAUMONT MOURS

PERSAN US : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 5 du plateau U9 Niveau 2 du 23 03 24 à Entente BEAUMONT MOURS

SARCELLES AAS : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 8 du plateau U9 Niveau 2 du 23 03 24 à GONESSE RC

ES HERBLAY : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 9 du plateau U9 Niveau 2 du 23 03 24 à GAFEBP

MONTSOULT BAILLET US : 1^{er} appel feuille récapitulative et feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 13 du plateau U9 Niveau 2 du 23 03 24 à MONTSOULT BAILLET US ainsi que le feuille de présence du club de COSMO TAVERNY

COSMO TAVERNY : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 13 du plateau U9 Niveau 2 du 23 03 24 à MONTSOULT BAILLET US

ENTENTE SSG : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 14 du plateau U9 Niveau 2 du 23 03 24 à CHAMPAGNE SFC

VAUREAL FCM : 1^{er} appel feuille récapitulative et feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 16 du plateau U9 Niveau 2 du 23 03 24 à VAUREAL FCM ainsi que la feuille de présence des clubs de MAGNY FC & VALLEE DE SAUSSERON

MAGNY FC : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 16 du plateau U9 Niveau 2 du 23 03 24 à VAUREAL FCM



VALLEE DU SAUSSERON : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 16 du plateau U9 Niveau 2 du 23 03 24 à VAUREAL FCM

ST OUEN AS : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 17 du plateau U9 Niveau 2 du 23 03 24 à ST PRIX ES

PERSAN US : 1^{er} appel feuille récapitulative et feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 19 du plateau U9 Niveau 2 du 23 03 24 à PERSAN US ainsi que la feuille de présence des clubs d'Entente MMB & PRESLE USL

ENTENTE MMB : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 19 du plateau U9 Niveau 2 du 23 03 24 à PERSAN US

PRESLES USL : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 19 du plateau U9 Niveau 2 du 23 03 24 à PERSAN US

PLATEAU U8/U9 – Niveau 1 du 23 Mars 2024

COURDIMANCHE AS : 1^{er} appel feuille récapitulative du centre n° 1 du plateau U8/U9 Niveau 1 du 23 03 24 à COURDIMANCHE AS

OSNY FC : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U8 & U9 sur centre n° 5 du plateau U8/U9 Niveau 1 du 23 03 24 à CERGY PONTOISE FC

AMENDE

VILLIERS FC 22 : Non réception après 2 relances de feuille de match n° 27784053 du 06 04 24 – critérium U10 AVENIR contre ERAGNY FC 22

Amende : 30€

EAUBONNE CSM : Non réception après 2 relances de feuille de présence de vos joueurs U8 sur centre n° 7 du plateau U8 niveau 2 du 09 03 24 à ERMONT AMS

Amende : 30€

Entente MMB : Non réception après 2 relances de feuille de présence de vos joueurs U8 sur centre n° 7 du plateau U8 niveau 2 du 09 03 24 à ERMONT AMS

Amende : 30€

BOUFFEMONT AC : Absence club sur centre n° 4 du plateau U6/U7 du 16 03 24 à ARNOUVILLE FAS

Amende : 50€

BEZONS USO : Absence club sur centre n° 7 du plateau U8 Niveau 2 du 23 03 24 à EAUBONNE CSM

Amende : 50€

VILLIERS FC : Absence club sur centre n° 2 du plateau U9 Niveau 2 du 23 03 24 à BELLOY ST MARTIN ASC

Amende : 50€

ERMONT AMS : Absence club sur centre n° 7 du plateau U9 Niveau 2 du 23 03 24 à GARGES FCM

Amende : 50€

BEZONS USO : Absence club sur centre n° 9 du plateau U9 Niveau 2 du 23 03 24 à GAFEBP

Amende : 50€



BEZONS USO : Absence club sur centre n° 15 du plateau U8 Niveau 2 du 23 03 24 à PIERRELAYE FC
Amende : 50€

APPEL A CANDIDATURE

La Commission Foot Animation est à la recherche d'un club pour l'organisation de la Journée Nationale U6 & U7

Celle-ci aurait lieu le Samedi 8 Juin (matin & après-midi) & Dimanche 9 Juin 2024 (matin).

Le club devra disposer de 2 terrains de foot à 11 (minimum) et 4 vestiaires (en libre-service) sur la même enceinte

Merci d'envoyer un mail rapidement à la commission Foot Animation

PHASES FINALES DEPARTEMENTALES

Phase Finale Départementale des Challenge U10 & U11 le Samedi 27 Avril 2024 à FRANCONVILLE FC

Phase Finale Départementale de la Coupe U12 le Mercredi 8 Mai 2024 à VILLIERS FC

Prochaine Réunion Lundi 29 Avril 2024



Commission du 23 avril 2024

IMPORTANT

La Commission informe que toutes les décisions prises dans ce PV sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du DVOF au plus tard dans un délai de sept (7) jours à compter du lendemain du jour de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31.1.1 du RS du DVOF

INFORMATIONS IMPORTANTES :

Pour la saison 2023/2024, vous avez l'obligation d'utiliser la feuille de match informatisée pour l'ensemble des catégories à partir de U11F et FAL pour U7F et U9F

RAPPEL**RAPPEL**

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités. Tout mail envoyé à la Commission avec une adresse privée ne sera pas traité

ATTENTION : La commission se réunissant tous les lundis après-midi, nous vous demandons d'adresser vos mails ce jour avant 14h00.

RAPPEL REGLEMENTS ET PRECONISATIONS

Article 44.2 –

Non envoi de l'original de la feuille de match recto verso ou de sa copie après deux réclamations de la Commission par l'intermédiaire du journal numérique ou de la messagerie officielle : amende fixée dans l'Annexe Financière du D.V.O.F. et match perdu par pénalité au club recevant.

Le Club visiteur est invité à communiquer, à la Commission compétente, toute information relative à la rencontre concernée.

En cas de non-réponse de la part des deux Clubs, les deux équipes auront match perdu par pénalité.

En cas de récidive au cours de la saison, l'équipe concernée peut être mise hors compétition.

- L'horaire indiqué pour les rassemblements ou pour les matchs est **L'HORAIRE DE COUP D'ENVOI**, les équipes doivent arriver en amont afin d'être prêts à l'heure indiquée. Le Club recevant ne doit pas attendre l'arrivée des retardataires pour débiter les rencontres.

TEMPS DE JEU PAR CATEGORIE EN CRITERIUM

U11F : 2x25minutes, pause de 5 à 10mn

U13F : 2x30minutes dont pause coaching de 2 mn, pause de 5 à 10mn

Inscriptions critérium, sauf U13F Avenir :

Les clubs désirants inscrire une équipe doivent impérativement indiqués dans leur courriel :

Le référent féminin : nom, prénom, téléphone

Le responsable de la catégorie : nom, prénom, téléphone

Le stade ou le terrain et la surface.

Inscription au divers challenge U11F et festival foot U13F.

Les inscriptions de U6F à U9F dans FAL :

Vous ne pouvez plus engager vos joueuses dans FAL, vous pouvez inscrire vos joueuses par courriel toute l'année au moins 13 jours avant une date de plateau en indiquant :

Le responsable de la catégorie : nom, prénom, téléphone

Le stade, les souhaits (organisateur ou non) et heure

Vous pouvez vous inscrire en U7F si vous avez moins de 4 joueuses et en U9F si vous avez moins de 5 joueuses.



INFORMATION AUX CLUBS

La saison 2023-24 des critères féminins à 8 et à 11 sera close au 01 juin 2024.
Aucune rencontre ne pourra se jouer au-delà de cette date.
Rappel : Un délai de 48h minimum doit être respecté entre 2 rencontres

MODIFICATIONS D'HORAIRE ET LIEUX

U11F le 27/04/2024

U11F- Groupe A

ST BRICE FC 1 – HERBLAY ES 1

Rencontre n°27834140

Rencontre avancée du 04/05/24

U11F le 25/05/2024

U11F- Groupe B

BELLOY ST MARTIN ASC 1 – ARGENTEUIL FC 1

Rencontre n°27834205

Nouvel Horaire : 12h30

U13F - Groupe A

ST OUEN L'AUMONE AS 1 – GONESSE RC 1

Rencontre n°27835276

Changt stade Escutary, 13 rue Léo Lagrange - ST Ouen l'Aumône

U13F le 27/04/2024

U13F- Groupe B

PERSAN US 03 1 – ST BRICE FC 2

Rencontre n°27835046

Nouvel Horaire : 09h30

U13F - Groupe C

CERGY-PONTOISE FC3 – ERMONT AMS 1

Rencontre n°27835074

Changt stade des Maradas, 1 passage du lycée, Pontoise

U13F - Avenir

CERGY-PONTOISE FC1 – HERBLAY ES 1

Rencontre n°27834691

Changt stade des Maradas, 1 passage du lycée, Pontoise

APPEL FEUILLES DE PLATEAUX



APPEL FEUILLE DE PRESENCES

U9F

ERMONT AMS - Plateau du 23 mars 2024

Manque feuille de présence de Sarcelles AAS

1^{er} appel le 23/04/24

U9F

SARCELLES AAS - Plateau du 23 mars 2024 à Ermont ASM

1^{er} appel le 23/04/24

AMENDES

U11F-groupe C

ERAGNY ASFC 1

Rencontre n°27834233 ; du 23/03/24 contre Cergy-Pontoise FC 2

Feuille de match irrégulière, Information du match, signature arbitre 10€

U9F

GONESSE RC - Plateau du 02 mars 2024 à Eragny ASFC

Sans réponse après 2 appels de feuille de présence : 52€

U9F

SARCELLES AAS - Plateau du 02 mars 2024 à Eragny ASFC

Sans réponse après 2 appels de feuille de présence : 52€

PLATEAUX U7F ET U9F

DATES ET LIEUX DES CENTRES

PLATEAUX SUIVIS EXCLUSIVEMENT PAR FAL

- PLATEAU 1 : 14 OCTOBRE 2023- (Saint Prix)
- PLATEAU 2 : 25 NOVEMBRE 2023- (l'Isle Adam)
- PLATEAU 3 : 09 DECEMBRE 2023- (Cergy Pontoise)
- PLATEAU 4 : 13 JANVIER 2024 - (ESSG et Sarcelles)
- PLATEAU 5 : 27 JANVIER 2024 – (Gonesse et Argenteuil)
- PLATEAU 6 : 02 MARS 2024 -- (St Prix et Eragny)
- PLATEAU 7 : 23 MARS 2024 - (l'Isle Adam et Ermont)
- PLATEAU 8 : 04 MAI 2024 - (Cergy Pontoise- Fosses)
- PLATEAU 9 : 25 mai 2024 – (Ent SSG-Soisy – Sarcelles)



**CHAQUE PLATEAU FEMININ DOIT POUVOIR ACCUEILLIR SEPAREMENT et
SIMULTANEMENT UN PLATEAU U7F ET U9F**

**Aucune joueuse U6F ou U7F ne doit participer au plateau U9F
et**

Aucune joueuse U8F et U9F ne doit participer au Plateau U7F

**Pour garantir la bonne organisation des plateaux, seuls les clubs inscrits dans FAL
pourront participer**

PREVOIR PRESENTATION DE LICENCES

**Rappel : inscription sur feuille de match d'un(e) licencié(e) non admise à participer eu égard
à son âge, amende 80€**

**Pour qu'une inscription soit prise en compte pour les plateaux U7F ou U9F, elle devra nous
parvenir complète au moins le lundi midi de la semaine précédent un plateau, soit 13 jours
en amont.**

Ex : plateau le 14/10 courriel complet avant le 02/10 midi

INFORMATION PLATEAU U7F et U9F

La feuille de présence est l'équivalent d'une feuille de match.

Elle doit comporter :

**Les noms, prénoms, numéro de licence, catégorie des joueuses et confirmer leur
présence.**

Les noms, prénoms, numéro de licence et signature du responsable majeur

Les noms, prénoms, numéro de licence des adjoints

Dans tous les cas une feuille de plateau doit être établie

Que le plateau se soit dérouler ou non

**Non transmission de la feuille de présence du club visiteur après 2 relances (le club visiteur doit
remettre sa feuille de présence au centre d'accueil et conserver un double de celle-ci pour
transmission en cas de relance)**

CHALLENGE U11F

RESULTATS DU 1er TOUR DU CHALLENGE U11F

Les clubs qualifiés pour la finale du 27 AVRIL 2024 sont les suivants :

CENTRE 1 – SARCELLES AAS

CENTRE 2 – GONESSE RC

CENTRE 3 – ERMONT AS

CENTRE 4 – GARGES FCM

CENTRE 5 – FRANCONVILLE FC

CENTRE 6 – CERGY PONTOISE FC

Meilleurs 2ièmes

ENTENTE ESSG-SOISY – 6 points et 135 jongles (groupe 6)

TAVERNY COSMO – 6 points et 125 jongles (groupe 2)

COMMISSION DÉPARTEMENTALE FUTSAL

RÉUNION RESTREINTE DU 22 AVRIL 2024

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, De délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

La commission rappelle aux clubs que tous les courriers doivent impérativement être transmis par la messagerie officielle du club ou sur papier à en-tête officiel du club et comporter les informations suivantes :

- *N° d'affiliation*
- *Championnat ou coupe*
- *Division et groupe*
- *N° du match*
- *Date du match*

COMMUNIQUÉ

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION - APPLICATION DE L'ART 20.3 du RS du D.V.O.F

ART 20.3 : Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F au plus tard le jour de la réunion de la Commission compétente précédant la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'Annexe Financière.

RAPPEL

PORT DES PROTÈGE-TIBIAS

ART 16.3 : Le port des protège-tibias est obligatoire pour tous les joueurs et joueuses. En cas de non-respect de cette obligation nécessaire pour sa sécurité, le joueur fautif peut se voir interdire l'entrée du terrain de jeu ou être invité à le quitter afin de se mettre en conformité.

RAPPEL

FEUILLE DE MATCH (FMI)

ART 13Bis : Le club recevant doit fournir une tablette permettant l'accès à la FMI sous peine d'encourir les sanctions citées à l'Art 44.4 du RS.

Le club recevant à l'obligation de synchroniser la tablette au moins une fois le jour du match, sous peine de sanction.

Le club recevant à l'obligation de transmettre la FMI dans les 24 heures suivant la rencontre, sous peine de sanction.

COURRIERS CLUBS

Avicenne Asc : Mail du 22-04-24



Pris note de l'erreur d'horaire pour vos rencontres U16.

Avicenne Asc : Mail du 22-04-24

Pris note de votre proposition pour le report de la rencontre senior D1 contre Combo Futsal le lundi 29-04-24 à 20H30.
Accord de la commission.

RETOUR COMMISSION SECTION DES LOIS DU JEU

COMMISSION du 16-04-2024

Match n° 26571946 : Bezons Futsal Club 2 / Montigny Lvdb 1 du 07-04-24

La commission décide match à rejouer avec 2 arbitres officiel à la charge du DVOF.

MATCH A REJOUER

SENIOR D2

Match n° 26571946: Bezons Futsal Club 2 / Montigny Lvdb 1 : le dimanche 12-05-24 à 19H45

MATCH REMIS

SENIOR D1

Match n° 26509909 : Avicenne Asc 2 / Combo Futsal 1 : le lundi 29-04-24 à 20H30

CHANGEMENT D'HORAIRE ET GYMNASSE

CRITÉRIUM U16

Match n° 27725411 : Avicenne Asc 21 / Attainville Futsal C 21 : le samedi 04-05-24 à 18H00 – Gymnase Mandéla

Match n° 27725421 : Avicenne Asc 21 / Marcouville City CP 21 : le samedi 01-06-24 à 18H00 – Gymnase Mandéla

Match n° 27735052 : Avicenne Asc 22 / Foot Indoor Loisir 21 : le samedi 27-04-24 à 18H00 – Gymnase Mandéla

Match n° 27735060 : Avicenne Asc 22 / Attainville Futsal C 22 : le samedi 01-06-24 à 18H00 – Gymnase Mandéla

CRITÉRIUM U14

Match n° 27728571 : Avicenne Asc 21 / Persanaise Cfj 21 : le dimanche 19-05-24 à 15H30 – Gymnase Mandéla

CHALLENGE U16

Match n° 28119461 : Avicenne Asc 21 / Persanaise Cfj 21 : le samedi 11-05-24 à 18H00 – Gymnase Mandéla

CHALLENGE U14



Match n° 28119455 : Avicenne Asc 21 / Garges Djibson Asc 21 : le dimanche 12-05-24 à 15H30 – Gymnase Mandéla

CHALLENGE FUTSAL U16

TIRAGE 1 / 2 de FINALE

Les rencontres des 1/2 de Finale auront lieu :
Week-end des **11 et 12-05-24**

Epreuve :

Ces rencontres ont une durée réglementaire de **2 x 25 mn** sans arrêt du chronomètre.

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation, le départage des équipes s'effectue par l'épreuve des coups de pied au but : **5 tirs au but par équipe et arrêt au premier écart constaté.**

N°	Match N°	CLUB	CLUB	DATE
1	28119460	VÉMARS ST WITZ FC 21	COMBO FUTSAL 21	Samedi 11-05-24 à 14H00
2	28119461	AVICENNE ASC 21	CFJ PERSANAISE 21	Samedi 11-05-24 à 18H00

Arbitrage :

Désignation de 2 arbitres officiels à la charge du Dvof.

Info clubs :

Dans l'hypothèse de l'indisponibilité du gymnase du club recevant à la date du tour de coupe pour quelque motif que ce soit, celui-ci est tenu d'aller disputer la rencontre dans le gymnase de son adversaire.

Prévenir la commission et la CDA.

CHALLENGE FUTSAL U14

TIRAGE 1 / 2 de FINALE

Les rencontres des 1/2 de Finale auront lieu :
Week-end des **11 et 12-05-24**

Epreuve :

Ces rencontres ont une durée réglementaire de **2 x 25 mn** sans arrêt du chronomètre.

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation, le départage des équipes s'effectue par l'épreuve des coups de pied au but : **5 tirs au but par équipe et arrêt au premier écart constaté.**



N°	Match N°	CLUB	CLUB	DATE
1	28119454	CS JOCASSIENS 21	ATTAINVILLE FUTSAL C 21	Dimanche 12-05-24 à 13H30
2	28119455	AVICENNE ASC 21	GARGES DJIBSON ASC 21	Dimanche 12-05-24 à 15H30

Arbitrage :

Désignation de 2 arbitres officiels à la charge du Dvof.

Info clubs :

Dans l'hypothèse de l'indisponibilité du gymnase du club recevant à la date du tour de coupe pour quelque motif que ce soit, celui-ci est tenu d'aller disputer la rencontre dans le gymnase de son adversaire.
Prévenir la commission et la CDA.

PLATEAU FUTSAL JEUNES

Pour participer aux plateaux officiels, les joueur(e)s doivent avoir une licence validée par la LPIFF.

Les documents concernant l'organisation des plateaux Futsal U7 et U9 sont disponibles sur le site du DVOF :

Rubrique : Documents-Formulaire-Futsal-Feuille de plateau U7 & U9 Futsal et Feuille de Présence U7 & U9 Futsal.

Les clubs visiteurs doivent se déplacer avec la feuille de présence remplie et la donner au club recevant.

Le club recevant doit remplir la feuille de plateau et transmettre celle-ci et les feuilles de présence des clubs au DVOF **par l'intermédiaire de l'application FAL**.

PLATEAUX FUTSAL U8

Journée N°5 - Week-end des 04 et 05 Mai 2024			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Samedi 04 Mai 2024 (coup d'envoi à 09h30)			
Futsal Club VLB	Gymnase Pierre de Coubertin 4 Rue Léon Blum 95400 Villiers le Bel	7	Futsal Club VLB 1 Avicenne Asc (3&4) Ermont Ams (1&2) Persanaise Cfj (1&2)
Dimanche 05 Mai 2024 (coup d'envoi à 11h00)			
Asf Argenteuil	Gymnase Pierre de Coubertin 2, rue des Cévennes 95100 Argenteuil	8	Asf Argenteuil (1-2-3) Avicenne Asc (1&2) Garges Djibson Asc 1 Marcouville City (1&2)



PLATEAUX FUTSAL U10

Plateau N°4 - Week-end des 27 et 28 Avril 2024			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Samedi 27 Avril 2024 (Coup d'envoi à 09h30)			
Garges Djibson Asc	Gymnase Néruda 4 allée Jules Ferry 95140 Garges les Gonesse	6	Garges Djibson Asc (1&2) Avicenne Asc (1&2) Futsal Club VLB (1&2)
Samedi 27 Avril 2024 (Coup d'envoi à 09h30)			
Marcouville City CP	Hall Omnisport Philippe Hémet Rue Pierre de Coubertin 95300 Pontoise	6	Marcouville City CP (1&2) Ermont Ams (1&2) Cfj Persanaise (1&2)
Dimanche 28 Avril 2024 (Coup d'envoi à 09h00)			
Persanaise Cfj	Gymnase Jacques Duclos Rue Jean Catelas 95340 Persan	4	Persanaise Cfj (3&4) Les Sportifs de Garges (1&2)
Dimanche 28 Avril 2024 (Coup d'envoi à 11h00)			
Asf Argenteuil	Gymnase Pierre de Coubertin 2, rue des Cévennes 95100 Argenteuil	5	Asf Argenteuil (1-2-3) Attainville Futsal (1&2)
Plateau N°5 - Week-end des 25 et 26 Mai 2024			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Samedi 25 Mai 2024 (coup d'envoi à 09h30)			
Attainville Futsal	Gymnase Municipal Chemin du Mesnil Aubry 95570 Attainville	6	Attainville Futsal (1&2) Ermont Ams (1&2) Garges Djibson Asc (1&2)
Samedi 25 Mai 2024 (coup d'envoi à 09h30)			
Futsal Club VLB	Gymnase Pierre de Coubertin 4 Rue Léon Blum 95400 Villiers le Bel	5	Futsal Club VLB (1&2) Asf Argenteuil (1-2-3)
Dimanche 26 Mai 2024 (coup d'envoi à 09h00)			
Avicenne Asc	Hall Omnisport Philippe Hémet Rue Pierre de Coubertin 95300 Pontoise	4	Avicenne Asc (1&2) Cfj Persanaise (3&4)
Dimanche 26 Mai 2024 (coup d'envoi à 09h00)			
Les Sportifs de Garges	Gymnase Jean Jaurès Rue René Blouet 95140 Garges les Gonesse	6	Les Sportifs de Garges(1&2) Persanaise Cfj (1&2) Marcouville City CP (1&2)

FINALES CHALLENGES U14 et U16 FUTSAL

Appel à candidature pour l'organisation des Finales des Challenges U14 et U16 Futsal

Les clubs souhaitant accueillir les finales U14 et U16 Futsal sont invités à se faire connaître par courrier ou courriel adressé à la Commission Futsal du DVOF.

Dates : Week-end des 25 et 26 mai 2024



Obligation club : Mise à disposition d'un gymnase avec tribune – 4 vestiaires joueurs et 1 vestiaire arbitre.

FINALES COUPES COMITÉ ET CVO FUTSAL

Appel à candidature pour l'organisation des Finales Comité et CVO Futsal.

Les clubs souhaitant accueillir les finales Comité et CVO Futsal sont invités à se faire connaître par courrier ou courriel adressé à la Commission Futsal du DVOF.

Dates : Week-end des 1 et 2 juin 2024

Obligation club : Mise à disposition d'un gymnase avec tribune – 4 vestiaires joueurs et 1 vestiaire arbitre.

Prochaine réunion
Lundi 29 Avril 2024 à 18H30



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

RÉUNION DU 23 AVRIL 2024

Présent : MM. Febvay – Da Mata – Lacour.

Assiste : M. Letellier (Comité)

À tous les clubs du DISTRICT DU VAL-D'OISE :

Il est impératif, pour disputer une rencontre de football, de mettre à la disposition des joueurs et des arbitres, des installations conformes au règlement et en état de fonctionner (sanitaires et douches).

La commission ne donne aucun renseignement aux clubs concernant le classement des terrains et des éclairages.

SECURITÉ

Article 3.4

LES ZONES DE SÉCURITÉ

Une surface appelée « zone de sécurité augmentée », en arrière de la ligne de but ou en périphérie de toute l'aire de jeu, est obligatoire selon les conditions énoncées ci-après. La zone de sécurité augmentée intègre la zone de sécurité et la prolonge

Éventuellement en fonction du niveau de classement.

En dehors des exceptions prévues dans ce règlement, des autorisations accordées par les lois du jeu de l'IFAB et dans le respect de l'article 3.7,

Aucun obstacle, matériel ou équipement ne peut exister dans la zone de sécurité.

CLASSEMENT

Ville de VIARMES : NNI 956520101

La Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives se déplacera le mercredi 24 avril 2024 à 10h30, au Stade MASPOLI, Rue Jean MOULIN, pour classement de l'installation.

Ville de DEUIL LA BARRE : NNI 951970102

La Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives se déplacera le jeudi 25 avril 2024 à 10h00, au Stade Jean BOUIN Rue Jean BOUIN, pour classement de l'installation.

Ville de SOISY SOUS MONTMORENCY : NNI 955980102

La Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives se déplacera le vendredi 26 avril 2024 à 10h00, au Stade Albert SHWEITZER, 40 rue d'Andilly, pour constatation.

COURRIER

La commission accuse réception du P.V. de la C.R.T.I.S.

Remerciements.



RAPPEL

Les clubs souhaitant faire jouer des matches en nocturne sont invités à vérifier le classement de leur(s) terrain(s) en éclairage.



COMMISSION DES FINANCES

RÉUNION DU 23 AVRIL 2024

Présents : Mmes BASTOS - ESCROIGNARD - MM. MOREIRA - PODAN - MAVOUNZY

Assiste : Mme GONZALEZ (Comptable).

Excusé : M. CHUPPE

La commission informe que toutes les décisions de première instance sont susceptibles d'appel devant le comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit, prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val-d'Oise de Football.

RAPPEL

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du Club, dans le cas contraire le courrier ne sera pas traité.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

INFORMATION

Pour toute nouvelle affiliation, nous vous rappelons qu'un chèque de caution de 150 Euros sera demandé.

COURRIERS DES CLUBS

- **550638 – US PERSAN 03** – Mail du 09/04/2024- Demande d'échéancier règlement compte club.

La Commission ne peut accepter votre proposition d'échéancier. Ce second relevé doit être soldé impérativement au plus tard le 30 juin 2024, à cette date le troisième et dernier relevé qui clos la saison est envoyé aux clubs. La commission vous propose de nous faire parvenir 3 chèques à encaisser selon l'échéancier suivant :

- 1^{er} chèque à encaisser à réception
- 2^{ème} chèque à encaisser au 30 mai 2024
- 3^{ème} chèque à encaisser au 30 juin 2024

Faute de quoi le règlement s'appliquera à compter du 14 mai 2024, date butoir de la relance qui sera envoyé le 24 avril 2024.

Nous vous remercions de bien vouloir nous confirmer votre accord dès réception de ce PV.

Par ailleurs, malgré plusieurs relances, nous vous informons que nous allons imputer sur votre compte club, la somme due par votre club correspondant à vos 3 volontaires en Service Civique ;

- **523266 – FC GROSLAY** – Courrier du 16/01/2024 - Demande d'échéancier règlement compte club.

La Commission accepte votre demande d'échéancier. Cependant ? dans l'incapacité de déposer votre 2^{ème} chèque au 15 mai, nous vous proposons en lieu et place, une remise de celui-ci le 21 mai 2024.

Nous vous remercions de bien vouloir nous confirmer votre accord dès réception de ce PV.



INFORMATION RELANCE REGLEMENT COMPTE CLUB

Nous vous informons que la relance pour règlement du second compte club arrêté au 29 mars 2024, va être envoyée via Notifoot, à l'ensemble des clubs n'ayant pas effectués leur règlement.

Dernière date butoir, le mardi 14 mai 2024.

Prochaine réunion sur convocation 2023



DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS

PV du 25 Avril 2024

DELEGATIONS - DESIGNATIONS

Rencontres du 05 Mai 2024

U16 D3

Match 25900599 : Adamois OL / Ecoeu FC

Délégué : M. Thierry Paumier à la charge de Adamois OL

U18 D1

Match 25898077 : RC Argenteuil / Ecoeu FC

Déléguée : Mme Béatrice Zami

Match 25898078: Soisy AM / St Ouen AS

Délégué : M. Djillali Ouanfouf

Match 25898079 : Ermont AmS / Cormeillais ACS

Délégué : M. Christian Febvay

Match 25898080 : Goussainville FC / Adamois OL

Délégué : M. Jean-Pierre Lacour

Match 25898082 : Bezons Uso / Argenteuil FC

Délégué : M. Michel Baillez

Seniors D1

Match 25897459 : Ecoeu FC / Jouy le Moutier FC

Délégué : M. Philippe Calvé

Match 25897460 : Champagne SFC / St Brice FC

Délégué : M. Pascal Pézière

Match 25897461 : Marly la Ville ES / Entente SSG

Délégué : M. Hicham El Fakri

Match 25897462 : Grosly FC / Osny FC

Délégué principal : M. Gérard Alcan

Délégué adjoint : M. Fabrice Gondel à la charge de Grosly FC

Match 25897463: Persan US / Gonesse RC

Délégué: M. Christophe Gauvin

Match 25897464: St Ouen AS / St Leu FC

Délégué : M. Olivier Le Nagard